



**Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques
Section d'Ille-et-Vilaine**

Avenue Janvier – B.P. 72102
35021 RENNES CEDEX 9
Tél : 02 99 29 23 26
fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr



Déclaration liminaire au Comité Technique local du 28 juin 2022

Monsieur le Président,

Le règlement intérieur du comité technique local vous oblige à cette seconde convocation à propos de l'évolution de l'organigramme de la DRFIP au 1^{er} septembre 2022, suite au vote unanime contre exprimé le 15 juin dernier.

Pour autant, le document préparatoire reste rigoureusement identique. Quel suspense ! L'avis sera réputé avoir été donné et une fois de plus, la case « dialogue social » aura été cochée. Pour exemples, le déménagement récent de la brigade de contrôle et de recherches ou les quelques remous qui agitent, nous dit-on, la tranquille division « affaires juridiques et contentieux », seront sans doute à classer à la rubrique des épiphénomènes ?

Profitons de l'occasion ici donnée pour exprimer avec force et persévérance l'essentiel de nos revendications.

Conscient de la perte de pouvoir d'achat, sujet de préoccupation quotidien de tous les agents de la DGFIP, notre syndicat demande, sans attendre les discussions relatives à la valeur du point d'indice, l'ouverture de négociations sur la revalorisation du régime indemnitaire conformément aux engagements pris par le Directeur Général à l'occasion de l'accord signé en octobre 2021.

F.O.-DGFIP revendique, à ce stade, la distribution de 20 points ACF pour tous, la revalorisation de la valeur du point d'ACF inchangée depuis 2009 et l'augmentation de l'Indemnité Mensuelle de Technicité à 200 € pour tous. **F.O.-DGFIP** persiste à refuser la mise en œuvre de la rémunération au mérite quelle qu'en soit la forme ou les modalités.

Il revendique en outre, avec la Fédération Générale des Fonctionnaires **F.O.**, la revalorisation de la valeur du point d'indice après un quinquennat inédit de gel. Le seul rattrapage des pertes subies depuis 2000 au regard de l'inflation correspond à une augmentation immédiate minimale de 20% du traitement indiciaire.

F.O.-DGFIP rappelle que le fonds alloué à l'amélioration du cadre de vie au travail obtenu dans le cadre de l'accord d'octobre 2021 ne peut en aucun cas faire passer l'amère potion du NRP qui n'en finit plus de produire ses effets délétères sur les personnels qui doivent quotidiennement en assumer les conséquences sur leur travail, sur leur carrière, sur leur affectation et jusque sur leur santé.

L'utilisation de cette enveloppe par les agents et les représentants du personnel ne dédouane pas la Direction Générale de ses actions et de sa responsabilité en termes de destruction du service public républicain et de dégradation des conditions de travail.

Malgré un très grand nombre d'opérations de réorganisations déjà réalisées à marche forcée, **F.O.-DGFIP** alerte les personnels qui pourraient considérer que le NRP est terminé. **F.O.-DGFIP** continue de revendiquer l'arrêt du NRP. Le réseau a déjà subi des coups très rudes mais cette déconstruction, si nous ne parvenons pas à la stopper, se poursuivra.

L'argument de la stabilité à compter de 2026 est destiné à faire accepter par nos partenaires, par les usagers et par les personnels l'inacceptable: la disparition pure et simple du service public de proximité. Sa poursuite conduira inexorablement à l'amplification des restructurations en cours, aux regroupements de SIP, aux suppressions des petites directions et leurs regroupements au sein de directions régionales, voire inter-régionales à l'instar d'autres directions ou administrations.

F.O.-DGFIP condamne le «remue-ménages» orchestré unilatéralement par le Directeur général plus proche d'une énième opération de communication que d'une réunion de « dialogue et d'échanges» avec les agents pour « construire » l'avenir de la DGFIP.

Dans ce contexte, **F.O.-DGFIP** appelle les agents de la DGFIP à rejoindre le syndicalisme libre et indépendant et à voter massivement pour les candidates et les candidats **F.O.-DGFIP** lors des élections professionnelles de décembre 2022.

C'est ainsi qu'ils auront la possibilité de réellement peser sur l'avenir.

F.O.-DGFIP appelle tous les agents qui refusent la destruction programmée de notre administration naguère exemplaire, qui refusent le délitement progressif des missions et la réduction continue de ses moyens humains et matériels, à retrouver et opposer la force du collectif aux projets qu'on leur impose.

Le service public a une histoire, donnons-lui un avenir !